

**Compte-rendu de la
séance du 21 Octobre 2025**

- Épandage des boues Seine aval du SIAAP dans le Loiret

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale présentée par l'usine Seine Aval en vue du renouvellement et de l'agrandissement du plan d'épandage des boues de l'usine Seine aval, dans le Loiret..

- PLUI - Bilan de l'analyse des résultats de l'application de ce plan à 6 ans

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal, approuve l'analyse des résultats de l'application du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes Berry Loire Puisaye et formule un avis favorable à l'opportunité de réviser le PLUi.

- Indemnisation des agents placés en congés de maladie ordinaire à compter du 1er mars 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE les nouvelles règles de modulation de l'IFSE en cas d'absence :

TYPE D'ABSENCE	MODULATION DE L'IFSE SUR LA COMMUNE
Congé de Maladie Ordinaire rémunéré à 90% du traitement	IFSE à 90%
Congé pour Invalidité Temporaire Imputable au Service (CITIS) = accident de service et congé pour maladie professionnelle (ne sont pas concernés les accidents de trajet)	IFSE à plein traitement
Maternité, paternité, adoption	IFSE à plein traitement
Congé de Longue Durée	Suppression de l'IFSE
Temps partiel thérapeutique	IFSE maintenu dans les mêmes proportions que le traitement

- Mise en place de la participation sociale complémentaire des agents - risque santé

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le **risque Santé**

1. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité sera accordée exclusivement aux contrats labellisés.

2. Le montant de la participation sera fixé à 15€ par mois quel que soit le temps de travail.

- Rapport d'activité 2024 de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le maire, prend acte du rapport d'activités 2024 de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye.

- Rapport d'activité 2024 de la Résidence autonomie les Myosotis

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le maire, prend acte du rapport d'activités 2024 de la Résidence autonomie les Myosotis.

- Rapport d'activité 2024 du service public Petite enfance

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le maire, prend acte du rapport d'activités 2024 du service public Petite enfance.

Questions diverses :

-Travaux de voirie et trottoirs en cours

-Organisation d'une réunion afin de préparer les décorations de Noël

-Concert irlandais le 15 novembre à 18h30

-Demande de faisabilité pour le passage d'un foodtruck (hamburgers) une fois par semaine

-Indicateur de pilotage comptable émis par la Direction Générale des Finances Publiques : 100%

-Travaux à envisager en 2026

-Vitesse excessive route de Dammarie : demande d'installation de ralentisseurs

-Entretien des haies et arbres en bordure des voies communales

-Vérification de l'état des poteaux Télécom